Avis des sociétés (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE

Siège social: 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

1. Objet:

La société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » lance un appel à la candidature pour la désignation d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour la période 2021/2023 étant donné que le mandat de leur représentant actuel prend fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2020.

La désignation du nouveau représentant aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale Spéciale dont la date sera fixée ultérieurement.

A cet effet, Tunis Re invite les détenteurs intéressés à participer à cet appel à la candidature comme suit :

2. Participation:

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être détenteur individuellement de plus **de** 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et de plus de 5% pour les actionnaires institutionnels.
- Répondre aux conditions des dispositions des articles 192 et 193 du code des sociétés commerciales
- Répondre aux conditions de compétence conformément aux dispositions des articles 50 ter et 85 du code des assurances

3. Composition du dossier de candidature :

Les candidats intéressés doivent fournir les pièces justificatives qu'ils répondent aux conditions fixées par le règlement du comité Général des assurances N°02/2018 du 02 Avril 2018 relatif à la désignation des administrateurs au sein des Conseils d'Administration des Sociétés d'Assurance et des Sociétés de Réassurance et ce conformément aux dispositions des articles 50 ter et 85 du codes des assurances. (Le règlement n°02/2018 précité est consultable sur le site de Tunis Re (www.tunisre.com.tn) et sur le site du C.G.A. (www.cga.gov.tn.)

4. Le dossier doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re.
- Une copie de la CIN et/ou une copie du registre de commerce pour les personnes morales.
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions des articles 192 et 193 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 85 du Code des Assurances.
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter ;
- Une attestation récente du nombre d'actions détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires : BNA Capitaux sise rue Tahar Haddad, complexe le banquier, les berges du lac 1053 Tunis.
- Le CV détaillé et accompagné des copies des diplômes et justificatifs de l'expérience professionnelle.
- Les annexes N°1 et N°2 du règlement N°2/2018 susmentionné, dument remplis et signés.

5. Date limite de dépôt de candidatures :

• Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Directeur Général de Tunis Re et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste au Bureau d'Ordre Central au siège de Tunis Re, 12, Avenue du Japon, MONTPLAISIR BP 29 TUNIS 1073, au plus tard le 01 Avril 2021 (le cachet de la poste fait foi).

- La liste des candidatures agréées par le Ministère des Finances (Comité Général des Assurances) sera publiée avec la convocation à l'assemblée Générale Spéciale, 15 jours au plus tard après la date de la validation le ministère des Finances- CGA.
- Ledit représentant sera élu, parmi la liste des candidats agréés par le Ministère des Finances, par les actionnaires minoritaires tels que définis au paragraphe (2) ci-dessus et ce au cours d'une séance spéciale, où les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter à ladite élection et il sera par la suite proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2020.

^(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1 FICHE DE CANDIDATURE

•	Nom et Prénom / Raison Sociale :
•	N° CIN / Registre de Commerce :
•	Profession / Activité :
•	Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la
	personne morale :
•	Historique en tant qu'administrateur :
	Signature
	F n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ue par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 2 DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e):
Nom et Prénom / Raison Sociale :
N° CIN / Registre de Commerce :
Demeurant à :
Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires
minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de
Réassurance « Tunis Re ».

- Etre en respect et ne pas être en contradiction avec les dispositions des articles 192 et 193 du code des sociétés commerciales
- Etre conforme aux dispositions des articles 50 ter et 85 du code des assurances
- Les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Déclare formellement sur l'honneur :

Signature

^(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.